



Rapport d'activité de la communauté de Macolin

2024 - 2025



Table des matières

Table des matières.....	1
Message des Présidents du Comité de suivi et du GoC.....	2
La Convention de Macolin.....	3-4
Le Comité de suivi.....	5
Le Groupe de Copenhague.....	6
Acteurs du sport.....	7
Principales réussites de 2024 - 2025.....	8
L'addiction aux paris sportifs chez les athlètes.....	9
Le projet <i>MotivAction</i>	10
La surveillance des JO de Paris.....	11
La promotion des « paris raisonnables » et la lutte contre les sites illégaux.....	12
Etat des lieux des alertes.....	13
Timeline 2024-2025.....	14-25
Chantiers à venir.....	25-29

Corentin Segalen, Président sortant du GoC

L'esprit de Macolin est un esprit d'innovation et de coopération, cette dernière considérée comme une force et non comme une contrainte. Au sein du **Groupe de Copenhague (GoC)**, cet esprit se manifeste concrètement : L'expérience est partagée et les méthodes sont testées collectivement, permettant à chaque Plateforme nationale d'apprendre des autres.

Cet effort collectif s'est renforcé au cours des deux dernières années. Le nombre de Plateformes nationales a augmenté, montrant un engagement mondial croissant contre les manipulations de compétitions.

Pendant ces deux années, le GoC a cherché à rendre les Plateformes encore plus efficaces, opérationnelles et connectées, entre elles bien sûr, mais également avec leurs partenaires nationaux.

Les missions ACT menées par le GoC sur tous les continents, d'Argentine au Japon, du Canada à l'Islande, ont été d'une importance majeure pour renforcer la communauté de Macolin, apportant soutien et expertise aux pouvoirs publics et aux acteurs du sports du monde entier dans leur lutte contre la manipulation des compétitions.

“La lutte contre les manipulations sportives est un sport d'équipe”



Georgios Mavrotàs, Président sortant du Comité de suivi

En deux ans seulement, la Communauté de Macolin s'est considérablement élargie, passant de neuf (9) pays membres en 2023 à quinze (15) en 2025. Plusieurs nations européennes et non-européennes envisagent également de devenir partie à la Convention de Macolin, montrant l'influence croissante du texte dans le monde entier.

Quatre lignes directrices ont été votées lors de la dernière réunion du Comité : promouvoir les paris raisonnables, lutter contre les paris illégaux et le blanchiment d'argent, et améliorer l'échange de données entre membres de la Communauté.

Le Comité de suivi et le GoC ont élu en décembre leurs nouveaux Présidents et connaîtront une nouvelle organisation. Je suis convaincu que cette nouvelle administration saura capitaliser sur le travail de la précédente et améliorera encore l'efficacité de la Communauté.

Je voudrais remercier mes collègues du Comité, le GoC ainsi que le Secrétariat (merci Nicolas, Elodie, Sophie et Stan). Au cours de notre aventure, nous avons trouvé de nouveaux coéquipiers partout dans le monde, enrichissant considérablement la communauté de Macolin.

« Je suis convaincu que l'esprit de Macolin se perpétuera dans les années à venir, et que nous continuerons notre effort « Macolien » collectif pour la défense du sport. »

La Convention de Macolin

La Convention de Macolin, adoptée par le Conseil de l'Europe en 2014, est le seul traité international traitant spécifiquement de la manipulation des compétitions sportives, définie comme :

« un arrangement, un acte ou une omission intentionnels visant à une modification irrégulière du résultat ou du déroulement d'une compétition sportive afin de supprimer tout ou partie du caractère imprévisible de cette compétition, en vue d'obtenir un avantage indu pour soi-même ou pour autrui. »

Article 3§4 de la Convention

Ce texte fut créé pour répondre à l'augmentation rapide de l'offre de paris sportifs due à la mondialisation et à la démocratisation d'Internet. Du fait de la masse croissante des matchs et des paris, il devenait de plus en plus difficile de s'assurer de leur régularité. Les paris sportifs devenaient alors un outil de blanchiment d'argent et de fraude pour les organisations criminelles, qui corrompent athlètes, arbitres et personnel sportif pour organiser des événements prédéfinis et placer des paris sur eux à des fins lucratives.

La communauté de Macolin est dirigée par le Comité de suivi, travaillant avec un réseau de Plateformes nationales et d'acteurs du sport pour détecter, prévenir et sanctionner les manipulations des compétitions menaçant l'intégrité du sport.

Ce document rend compte du travail effectué par la communauté de Macolin au cours des deux dernières années.

La Convention de Macolin

Le nombre total de membres de la communauté de Macolin a considérablement augmenté depuis la création de la Convention. En janvier 2026, la Communauté comptait :

- **15 Etats ratificateurs** 
- **42 Etats signataires** 

Ce nombre devrait augmenter dans les années à venir grâce aux efforts conséquents de communication du Comité de suivi et du GoC, appelant de nouveaux États à rejoindre ce cadre international pour lutter contre la manipulation des compétitions.

Plusieurs États non européens ont exprimé leur volonté de rejoindre la Communauté de Macolin : 

- En Afrique : la Tunisie
- En Asie : les E.A.U, le Japon, la Mongolie et le Népal
- En Amérique : l'Argentine, le Brésil, le Canada et les Etats-Unis



Le Comité de suivi

Le Comité de suivi de la Convention de Macolin est l'organe décisionnel officiel de la Communauté de Macolin. Il se réunit généralement deux fois par an et est composé de représentants des États parties à la Convention et de leurs administrations compétentes dans le domaine de la lutte contre la manipulation des compétitions (magistrats, forces de l'ordre, organisations sportives, opérateurs de paris...).

Un Etat peut nommer plusieurs représentants au Comité de suivi, mais chaque Etat ne dispose que d'une seule voix dans le processus décisionnel.

Le Comité inspecte la mise en œuvre de la Convention de Macolin par les Etats parties et formule des recommandations pour ces derniers en cas de difficultés d'application. Ces recommandations sont destinées à renforcer leur capacité à prévenir, détecter et sanctionner la manipulation de compétitions sportives.

Enfin, le Comité de suivi mène un travail de communication sur les activités de la Communauté de Macolin, dans un effort de transparence et de promotion des avantages présentés par la Convention de Macolin.



Georgios Mavrotàs

Président sortant du Comité de suivi



Le Groupe de Copenhague

Le Groupe de Copenhague (**GoC**), également connu sous le nom de « **Réseau des Plateformes nationales** », est le conseil consultatif du Comité de suivi. Il est chargé d'accompagner les Etats parties à la convention dans la création de leurs Plateformes nationales contre la manipulation des compétitions sportives.

Les Plateformes nationales réunissent au niveau d'un Etat les acteurs publics et privés compétents en matière de lutte contre les manipulations pour garantir une coopération soutenue entre eux. Ces acteurs sont notamment les ministères des Sports, de la Justice ou des Finances des Etats, ainsi que les opérateurs de paris, les juges, les forces de l'ordre, et les organisations sportives nationales.

Les Plateformes partagent les informations à leur disposition dans le cadre du GoC (alertes, expertise...) permettant ainsi une progression rapide de l'ensemble et une mise commun des compétences de détection et de prévention des manipulations en cas de compétitions et de paris suspects.

Enfin, le GoC peut mettre en en place des groupes de travail sur des questions spécifiques relatives à la lutte contre les manipulations, et initier des projets pour compléter les actions du Comité de suivi (ex : Suivi des grands événements sportifs ; Carnet de bord ; E-sports ; projets GROUND ; IA et manipulations sportives...).



Corentin Segalen

Président sortant du Groupe de Copenhague



Acteurs du Sport

Le GoC coopère avec de nombreux acteurs du sport pour lutter contre la manipulation des compétitions à tous les niveaux :

- **Les organisations sportives** : institutions régissant une ou plusieurs disciplines sportives au niveau national, régional ou international. Les organisations sportives nationales sont souvent incluses dans les plateformes nationales du GoC, mais ce dernier coopère également avec des organisations internationales telles que le CIO ou la FIFA.
- **Les organisateurs de compétitions** : institutions responsables de l'organisation des compétitions sportives.
- **Athlètes et arbitres** : ces acteurs sont les plus fréquemment approchés pour manipuler des compétitions. Le GoC mène auprès d'eux des opérations de sensibilisation aux risques liés au « match fixing » et aux paris sportifs pour en faire des alliés actifs dans la lutte pour l'intégrité du sport.
- **Personnel d'encadrement des compétitions** : Personnel travaillant à l'organisation des compétitions, inclus dans les stratégies de prévention du GoC du fait de leur proximité avec les athlètes.
- **Les opérateurs de paris** : entreprises publiques ou privées qui offrent des services de paris sur les compétitions. Le GoC travaille avec elles pour identifier les paris suspects qui pourraient indiquer une manipulation.



Principales réussites de 2024 - 2025

- **Fin du projet *MotivAction*** le 13 décembre 2024, après de nombreuses missions à l'international (Argentine, Canada, Finlande, Moldavie, Norvège, Pologne, Roumanie).
- **5 missions d'assistance ACT** visant à aider les Etats parties à la Convention ou aspirant à le devenir à créer ou améliorer leurs Plateformes nationales de lutte contre les manipulations sportives (Argentine, Canada, Islande, Japon, Roumanie).
- **7 nouvelles ratifications**, portant le nombre d'Etats membres du Comité de suivi à 15 (Belgique, Espagne, Estonie, Saint-Marin, Serbie, Suède, Lituanie).
- **Surveillance efficace des Jeux Olympiques de Paris 2024**, grâce à l'effort conjoint de 24 plateformes nationales.



L'addiction aux paris sportifs chez les athlètes

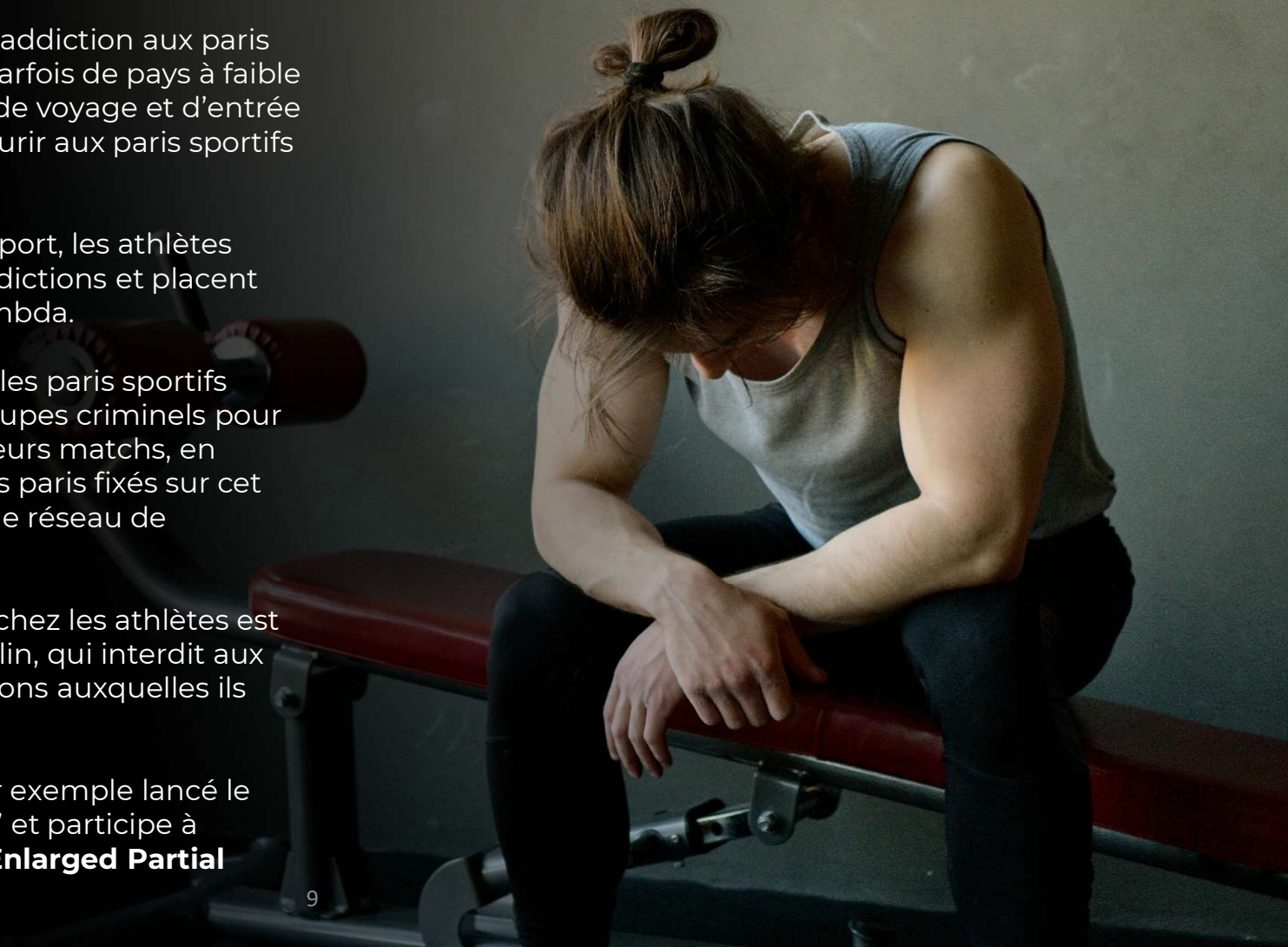
Les athlètes sont très exposés au risque d'addiction aux paris sportifs. Pour la plupart mal payés, venant parfois de pays à faible revenu et devant couvrir leurs propres frais de voyage et d'entrée aux tournois, ils peuvent être tentés de recourir aux paris sportifs pour remédier à leurs difficultés financières.

Du fait de leur pratique professionnelle du sport, les athlètes tendent à surestimer la fiabilité de leurs prédictions et placent ainsi des paris plus risqués qu'un parieur lambda.

Les athlètes ayant accumulé des dettes par les paris sportifs peuvent ensuite être approchés par des groupes criminels pour manipuler un événement pendant l'un de leurs matchs, en échange d'une part des gains provenant des paris fixés sur cet événement. Les athlètes entrent ainsi dans le réseau de manipulation.

La lutte contre l'addiction aux paris sportifs chez les athlètes est donc une priorité de la Convention de Macolin, qui interdit aux acteurs du sport de parier sur des compétitions auxquelles ils participent (**article 7**).

Pour lutter contre ce problème, le GoC a par exemple lancé le projet "**Football Players Betting Addiction**" et participe à l'élaboration de la stratégie 2026–2027 de l'**Enlarged Partial Agreement on Sport (EPAS)**.



Le projet *MotivAction*

Lancé en juin 2022 et terminé en décembre 2025, le projet Erasmus+ *MotivAction* combinait les efforts de sept Plateformes nationales du GoC : Bulgarie, Chypre, France, Grèce, Moldavie, Pologne et Portugal.

MotivAction visait à soutenir les Plateformes nationales dans la création et le renforcement de leurs canaux de signalement permettant aux athlètes, entraîneurs et arbitres de signaler des cas de manipulation anonymement. Il aidait également les États à réformer leurs cadres juridiques pour assurer la protection des lanceurs d'alerte et de leurs proches.

MotivAction aidait concrètement les Plateformes nationales, les athlètes et les clubs dans l'élaboration de stratégies destinées à protéger les lanceurs d'alerte dans le sport :

- **Aide au développement de sites de signalement**, garantissant l'anonymat complet des lanceurs d'alerte.
- **Création de postes de délégués intégrité au sein des clubs** chargés de recueillir les témoignages.
- **Conseil pour les réformes législatives** garantissant la sécurité des lanceurs d'alerte et de leurs familles.
- **Effort de communication au sein des institutions sportives** afin que les acteurs du sport connaissent les canaux de signalement à leur disposition.



La surveillance des JO de Paris

L'une des opérations de surveillance les plus ambitieuses du GoC au cours des deux dernières années a été la surveillance des Jeux olympiques de Paris 2024, du 26 juillet au 11 août 2024.

Le GoC a organisé plusieurs exercices de simulation de crise en novembre 2023 et mai 2024 pour se préparer à cet événement majeur. Il a également participé à la création de cours de sensibilisation aux risques de manipulation des compétitions pour les athlètes, le personnel de compétition, ainsi que pour les **45.000 bénévoles** présents sur les sites de l'évènement.

24 Plateformes nationales du GoC ont collaboré pour surveiller une centaine d'événements, en particulier les matchs à faible enjeu (où l'écart de niveau entre les athlètes ou les équipes rend le résultat de la compétition prévisible), et pour identifier les paris suspects sur ces événements.

- **6 réunions du GoC** sur les deux semaines de compétition
- **3 réunions avec le CIO** et autres organisations sportives internationales mobilisées lors des jeux
- **9 notices partagées** sur des compétitions et paris suspects

La promotion des « paris raisonnables » et la lutte contre les sites illégaux

L'article 3 de la Convention précise que les manipulations sportives ne visent pas seulement à modifier le résultat d'un match mais peuvent aussi concerner des événements mineurs de la compétition ouverts aux paris (**cartons, fautes, set de tennis, points, etc...**). Il est plus difficile de réunir des preuves de manipulation sur ces événements mineurs, ce qui les rend particulièrement intéressants pour les réseaux criminels souhaitant placer un pari truqué sans risques d'être découverts.

Le GoC travaille avec les États et les opérateurs de paris pour restreindre l'ouverture aux paris de ces événements facilement manipulables. Il leur demande de limiter l'ouverture aux paris aux événements « raisonnables » et d'établir une liste indiquant quelles compétitions sont ouvertes aux paris.

Les principaux promoteurs de paris « déraisonnables » sont des opérateurs de paris parfois illégaux, sans considération pour les questions de santé publique ou éthiques soulevées par les paris sportifs. Ils proposent un taux de revenu joueur compétitif, et ouvrent des événements mineurs aux paris. De nouvelles plateformes permettent également de placer des paris en cryptomonnaies, plus difficiles à tracer.



Etat des lieux des alertes

Le nombre de paris suspects et de cas de manipulation ne cesse d'augmenter année après année. C'est une tendance inquiétante, mais une partie de cette augmentation pourrait être due à l'expansion de la Communauté de Macolin et à ses capacités de détection de plus en plus efficaces.

Le GoC utilise un système de **notices rouges, oranges et jaunes** pour signaler les paris ou actions suspectes durant les compétitions et partager ces informations entre les Plateformes.

Notice jaune (soupçon de manipulation)



Notice orange (plusieurs indices de manipulation)



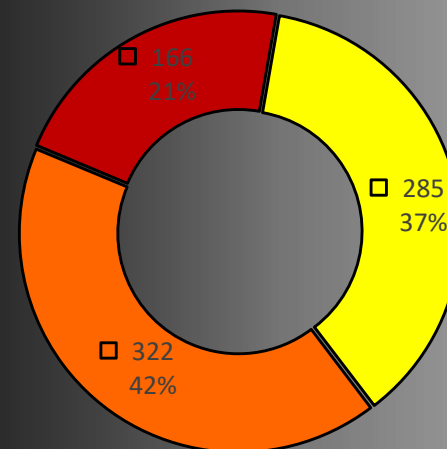
Notice rouge (preuve de manipulation)



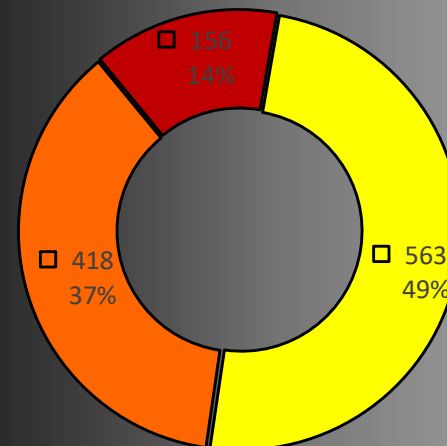
En 2024, le GoC a émis **773 alertes**, dont 37 % étaient des notices jaunes, 42 % oranges et 21 % rouges.

Ce nombre a augmenté en 2025, avec **1137 alertes**, dont 49 % étaient des notices jaunes, 37 % oranges et 14 % rouges. **Le nombre d'alertes a augmenté de 47% en un an.**

2024



2025



+47%
d'alertes

2024



10 – 28 janvier

**Euro Men's Handball
championship 2024,
Allemagne**

*Suivi du championnat
Euro handball 2025 en
Allemagne*



4 – 7 février

***Play the Game
conference à
Trondheim, Norvège***

*Présentation du Goc et
de ses missions, ainsi
que du programme
MotivAction*



4 – 6 mars

***MotivAction
conference, Moldavie***

*Conférence MotivAction
pour la promotion du
programme en Moldavie*



12 – 13 mars

***UEFA Regional
Workshop, Gibraltar***

*Rencontre avec les
délégués intégrité des
fédérations de football
d'Andorre, d'Italie, de
France et d'Espagne*

2024



25 – 28 mars

Réunion TCMS, Strasbourg

Cours de formation pour les procureurs travaillant dans le domaine des manipulations sportives



4 avril

FIFA Integrity Summit, Singapour

Rencontre avec les officiers intégrité de la FIFA, discussions sur les nouvelles stratégies pour l'intégrité dans le football



16 – 19 avril

Mission ACT à Buenos Aires, Argentine

Mission d'assistance à Buenos Aires pour aider l'Argentine à établir sa plateforme nationale de lutte contre les manipulations sportives



23 mai

6^{ème} réunion du GoC, Macolin, Suisse

Discussions sur le développement d'une application pour l'échange des alertes du GoC et lancement du projet GROUND

2024



27 mai

Exercice de crise pour les JO de Paris 2024

test de simulation de crise à l'Autorité nationale des jeux vidéo (ANJ) pour les Jeux Olympiques de Paris 2024



31 mai

Soutien au projet COSMOS, Louvain, Suisse

Soutien au projet COSMOS créé par l'université de Louvain pour moderniser les lois punissant les crimes de manipulations sportives



18 – 19 juin

Réunion MARS, Lyon, France

Réunion du réseau de magistrats spécialisés dans les crimes liés au sport (MARS) au siège social d'INTERPOL

1^{er} juillet

Ratification par la Belgique

La Belgique ratifie la Convention de Macolin, devenant le 10^{ème} Etat ratificateur de la Convention de Macolin

2024



5 juillet

**Anti matchfixing
assessment group
UEFA, Hambourg**

*Suivi des matchs de
l'UEFA Champions
League 2024*



26 juillet – 11 août

**Jeux Olympiques de
Paris 2024**

*Suivi des compétitions
durant les JO de Paris. 24
Plateformes Nationales
mobilisées*



30 juillet

**Ratification par la
Lituanie**

*La Lituanie ratifie la
Convention, devenant
le 11^e Etat ratificateur*



31 août

**FIFA/CIES academic
meeting on sports
management, Brésil**

*Réunion à Rio de Janeiro
pour présenter la
Convention de Macolin
aux autorités brésiliennes*

2024



18 septembre

**Mission ACT en
Islande**

*Mission de coopération
ACT pour renforcer la
plateforme nationale
islandaise*



8 octobre

**10^e anniversaire de la
Convention à Porto,
Portugal**

*« Rien n'est impossible
quand la Convention
de Macolin est en
action »*



17 octobre

**Ratification par
l'Espagne**

*L'Espagne ratifie la
Convention, devenant
le 12^e Etat ratificateur
de la Convention de
Macolin*



14 novembre

**7^e réunion du GoC,
Follow the Money,
Strasbourg, France**

*Discussions sur le suivi
des flux financiers liés
aux paris sportifs dans le
monde*

2024



26 novembre

Réunion UEFA *Fight the Fix*, Cardiff, Pays de Galles

Montrer les bons réflexes aux athlètes et au personnel pour lutter contre les manipulations sportives



13 décembre

Signature de la Roumanie

La Roumanie signe la Convention, devenant le 42^e Etat signataire de la Convention de Macolin



13 décembre

Réunion finale de *MotivAction* au Sénat, Paris

Réunion marquant la fin de trois ans d'assistance et de soutien aux lanceurs d'alertes dans le monde du sport



19 décembre

Ratification par la Suède

La Suède ratifie la Convention, devenant le 13^e Etat ratificateur de la Convention de Macolin

2025



14 janvier – 2 février

Handball Worlds Championship 2025

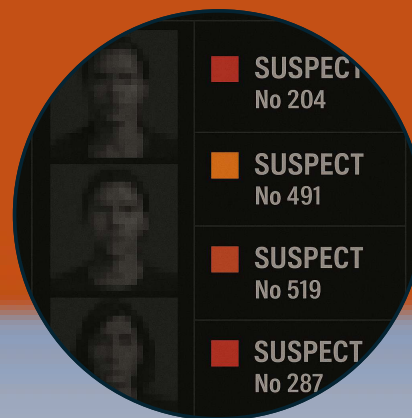
Suivi du championnat du monde de handball en Croatie, au Danemark et en Norvège



23 janvier

Ratification par la Serbie

La Serbie ratifie la Convention de Macolin, devenant le 14^e État ratificateur



31 janvier

Webinaire sur les tendances mondiales des manipulations

Aperçu des alertes de l'année 2024 et des entrées du Logbook.



19 mars

London International Sports Convention

Présentation de l'action du GoC par le président du GoC et le coordonnateur de la Plateforme nationale du Royaume-Uni

2025



2 avril

mission ACT au Canada

Assistance au Canada pour la création de la Plateforme canadienne de lutte contre les manipulations



8 mai

FIFA integrity conference Miami, Etats-Unis

Participation à la conférence de la FIFA à Miami sur l'intégrité du sport en prévision de la coupe du monde 2026



14 mai

Evènement *Considering the Macolin Convention*, Tokyo

Discussions avec le C-SEP japonais pour une éventuelle entrée du Japon dans la communauté de Macolin



22 mai

10^e réunion du Comité au siège de l'UEFA, Suisse

Discussions sur les paris « raisonnables », les paris illégaux, la protection des données et le blanchiment d'argent.

2025



3 juin

Séminaire sur la corruption dans le sport, Tunisie

Exploration de projets de coopération futurs avec la Tunisie dans le domaine de l'intégrité du sport



4 juin

Ratification par Saint-Marin

Saint-Marin ratifie la Convention de Macolin, devenant le 15e État ratificateur



14 juin – 13 juillet

FIFA Club World Cup, Etats-Unis

Suivi des matchs et des paris tout au long de la coupe du monde des clubs de la FIFA



19 juin

Conférence « One Step Ahead », Paris

Conférence internationale à l'Assemblée nationale française à Paris (125 participants)

2025



23 juin

Séminaire *Human rights in sports*, Rabat, Maroc

Réunion d'experts pour promouvoir l'intégrité dans le sport avant la CAN 2025



30 juin

Conclusion du projet *Football players betting addiction* à Athènes, Grèce

Etude des résultats d'une enquête sur la dépendance aux paris chez les athlètes et des réponses à y apporter



1^{er} juillet

Réunion du réseau MARS à Strasbourg

Election du conseil d'administration du réseau MARS, focus sur le modus operandi des criminels manipulateurs de compétitions



2 – 27 juillet

UEFA women's euro 2025, Suisse

Suivi des matchs et des paris pendant le tournoi féminin de l'UEFA 2025

2025



**27 août – 14
septembre**

**Eurobasket
Championship 2025**

Suivi des matchs et des paris lors du championnat Eurobasket 2025



5 - 8 octobre

Conférence *Play the Game* à Tampere, Finlande

Play the Game est une organisation danoise dédiée à la lutte contre le dopage, les matchs truqués et les inégalités dans le sport



23 octobre

Conférences en Suède, Lituanie et Roumanie

Présentation des actions et réalisations de la Communauté de Macolin. Sensibilisation sur le danger des paris sportifs auprès des athlètes



24 octobre

Forum international sur l'intégrité du sport, Suisse

Appel aux Etats à signer et ratifier la Convention de Macolin

2025



28 octobre

**Lancement du groupe
de travail AI & Sports
Manipulation**

*Groupe de travail sur les
utilisations de l'IA dans les
réseaux de manipulation
de compétitions*



11 novembre

**15^e sommet
INTERPOL sur les
manipulations de
compétitions, E.A.U**

*Coopération entre le
GoC et INTERPOL dans
la lutte contre les
manipulations sportives*



3 – 16 décembre

**Macolin week,
Strasbourg**

*Débat sur les politiques
à adopter contre les
manipulations de
compétitions tout en
préservant les libertés
publiques*



**21 décembre – 18
janvier**

**Suivi de la Coupe d'Afrique
des Nations, Maroc**

*Pour la première fois de
son histoire, la CAN a été
accueillie par un Etat
membre de la
communauté de Macolin*

Chantiers à venir

1) Coupe du Monde FIFA 2026

La prochaine édition de la Coupe du Monde de la FIFA aura lieu du 11 juin au 19 juillet 2026.

Elle comptera 104 matchs qui seront disputés entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, ce qui demandera un travail préparatoire important de la part du GoC.

2) SMART project

En 2026, le GoC lancera le projet **SMART** (Sports Manipulation Analysis and Reporting Tools).

Ce logiciel sera l'outil commun des Plateformes nationales et des partenaires du GoC pour partager toutes les alertes en temps réel, renforçant ainsi la coordination et l'efficacité de la surveillance des compétitions.



3) Conclusions du groupe de travail “AI & Sports Manipulation”

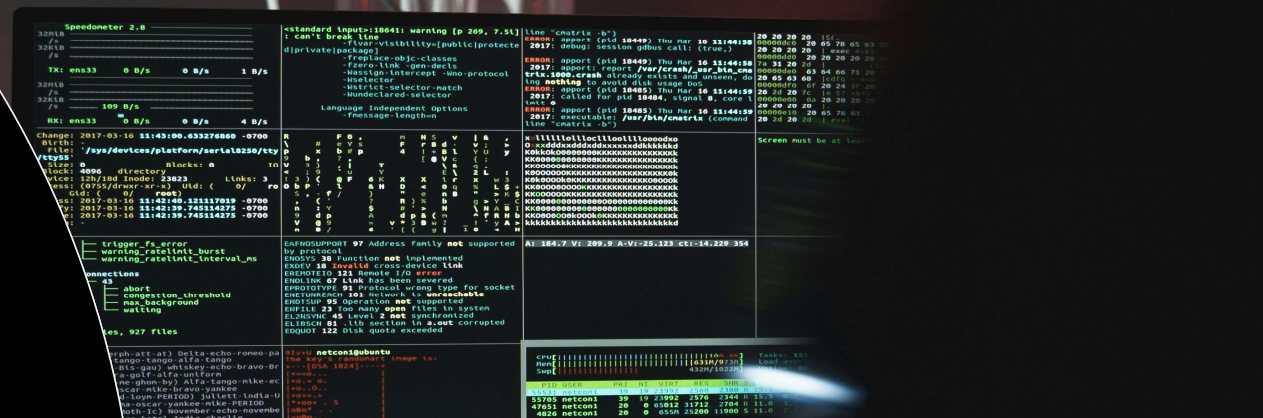
Lancé le 28 octobre 2025, ce groupe de travail étudie les utilisations potentielles de l'IA par des organisations criminelles pour améliorer leurs activités de manipulation des compétitions.

Les conclusions du groupe fourniront un état de l'art de l'utilisation de l'IA dans les opérations de manipulation de compétitions.

4) Groupe de travail GROUND

Lancé le 23 mai 2024 par la Plateforme nationale estonienne, le projet **GROUND** vise à mener des activités de sensibilisation aux risques liés à la manipulation des compétitions pour les athlètes, leur personnel de soutien et leurs arbitres.

Les conclusions du groupe aideront à standardiser les messages de sensibilisation du GoC pour les athlètes et leurs équipes d'entraîneurs, afin de développer un langage commun pour toute la Communauté de Macolin sur cette question.



5) Programme ACT II

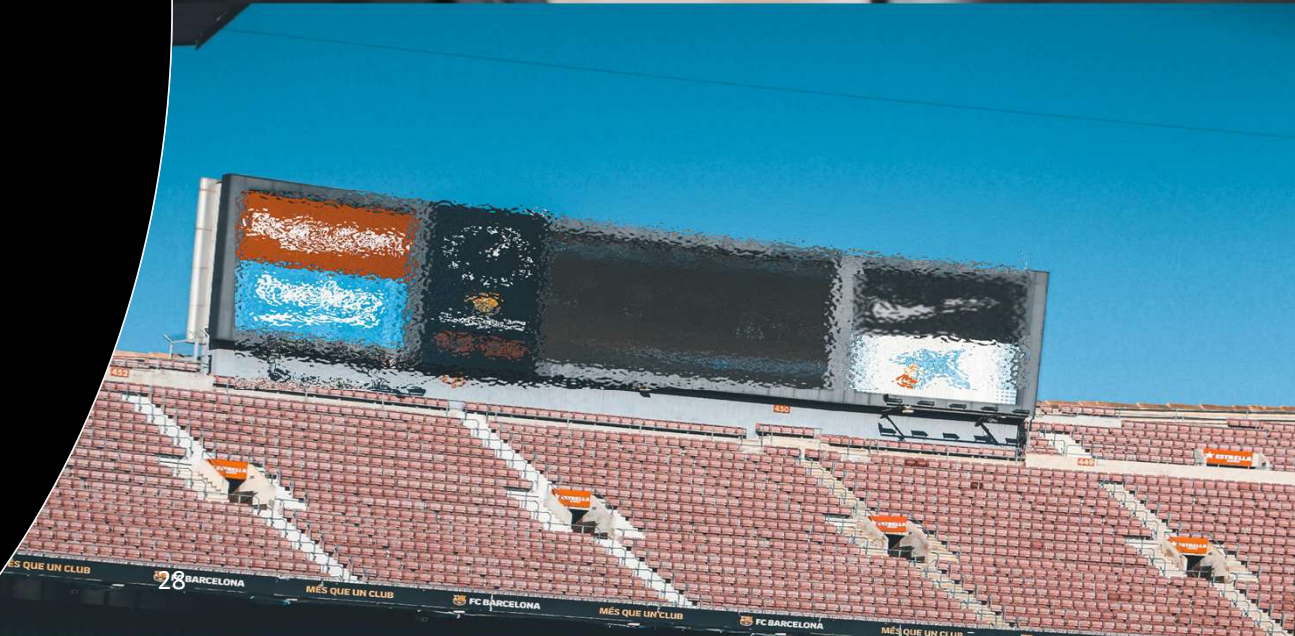
Le programme **ACT (Addressing Competition Manipulation Together)** consiste en des missions d'assistance par des experts du GoC auprès des États parties à la Convention de Macolin souhaitant créer ou renforcer leur Plateforme nationale.

Le GoC travaille actuellement à une nouvelle version de ACT, dans l'intention de standardiser ses méthodes pour accroître son efficacité dans un contexte d'élargissement rapide de la communauté de Macolin.

6) Groupe de travail sur le sponsoring

Certains opérateurs de paris sportifs se livrent à des campagnes excessives de sponsoring et de publicité pendant les compétitions, exerçant ainsi une forte pression sur les spectateurs pour placer des paris. Cette pression soulève des questions d'éthique sportive et de santé publique.

Le GoC cherchera à réglementer les activités de sponsoring afin d'assurer des pratiques éthiques dans le sport et les paris sportifs.



7) Elargissement de la Communauté de Macolin

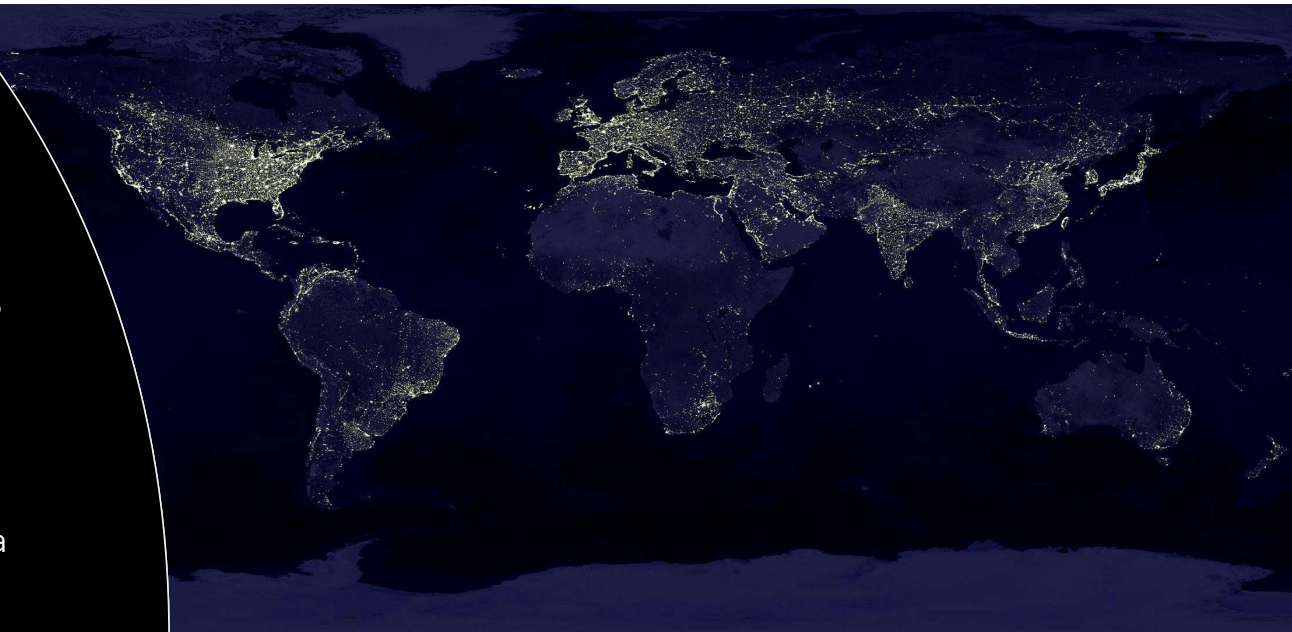
La communauté de Macolin compte actuellement 15 États ratificateurs et 42 États signataires. Le Maroc et l'Australie devraient ratifier la Convention dans un avenir proche, augmentant ainsi le nombre de membres à part entière du Comité de suivi et du GoC.

D'autres pays ont exprimé leur intention de rejoindre la communauté de Macolin, en Afrique, en Amérique et en Asie. **Plus large sera la communauté de Macolin, plus puissante elle deviendra.**

8) Le début des nouveaux mandats

2026 marque la fin des seconds mandats de Messieurs Segalen et Mavrotàs. La Communauté de Macolin renouvelle son leadership et se prépare à faire face à de nouveaux défis. Nous les remercions chaleureusement pour leur service exceptionnel.

Depuis janvier 2026, Kornelija Tiesnesyte préside le Comité de suivi, et Samuel Wahlberg dirige le Groupe de Copenhague. Nous les félicitons chaleureusement pour leur élection qui met la Communauté de Macolin entre d'excellentes mains.



La communauté de
Macolin vous
remercie pour votre
attention



E-mail

sport.t-mc@coe.int



Adresse

Council of Europe, Avenue de
l'Europe F-67075 Strasbourg
Cedex, France



Site internet

<https://www.coe.int/en/web/sport/macolin>